

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 25 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
le vingt-cinq juin à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est
assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur
DUBAËLE Jean-Luc, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20250625_18

👉 **Aménagement du camping municipal l'Olympic - Demande de subventions.**

Date de la convocation

▪ 19 juin 2025

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

MM. BOUTLEUX Guy, JOUGLEUX Jean-Luc, Mme DUQUESNE Cécile, M. JOLIE Pascal,
Mme KOROL Renée, M. DEVIN Serge, Mme NOURTIER Fabienne, M. BUTCHER Gérard,
Mmes BAILLARD Sylvie, LAVIÉVILLE Chantal, M. SAMUEL Jean-Michel, Mme BERNARD Sabine,
M. SENECAI Yannick, Mme ROUSSEAU Marie-José, M. LAMIRAND Christophe.

Absents excusés ayant donné procuration

Mme DREUSLIN Estelle	à	M. JOUGLEUX Jean-Luc
Mme NOËL Laure	à	M. BOUTLEUX Guy
M. LEPRÊTRE Médéric	à	M. JOLIE Pascal
Mme GUILLOU Elodie	à	Mme KOROL Renée
M. MARLOT Loïc	à	M. DEVIN Serge
Mme HEMBERT Axelle	à	Mme ROUSSEAU Marie-José

Absents excusés sans procuration

Mme BARDEAUX Sandrine
Mme SAUVAGE Edith
Mme HECTOR Ludivine
M. SERGENT Didier
Mme REBOUL Sophie
M. IVART Yves

Absent non excusé

M. PORTUESE Aurélien.

A été nommé secrétaire de séance

M. JOLIE Pascal

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

AMÉNAGEMENT DU CAMPING MUNICIPAL L'OLYMPIC DEMANDE DE SUBVENTIONS

En partenariat avec le Département du Pas-de-Calais, la Ville a engagé, depuis plusieurs années, des travaux de modernisation du camping municipal l'Olympic.

C'est ainsi, entre autres, que l'assainissement a été installé pour les résidents à l'année, l'accueil a été retravaillé en le rendant notamment accessible aux personnes à mobilité réduite, un point d'apport volontaire (PAV) a été implanté.

Avec l'aide du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais (CAUE62), c'est l'entrée du camping municipal qui a été repensée en prenant en compte trois enjeux exprimés par la Commune :

- la préservation et la mise en valeur du cadre de vie (valorisation de l'identité de la Commune, faciliter la lisibilité, libérer l'accueil des voitures pour valoriser l'architecture du bâtiment, organiser le stationnement près de l'accueil, créer des espaces conviviaux et agréables à vivre, aménager un espace pour les commerces itinérants, affirmer la place des vélos et cyclistes),
- la sécurisation (des déplacements doux, de l'accès au camping),
- les enjeux environnementaux et économiques (aménagement des espaces faciles d'entretien, favoriser la biodiversité, limiter les intrants, préférer des matériaux et végétaux locaux, sensibiliser les usagers aux nouveaux modes de gestion des espaces publics).

Au vu de l'ampleur des travaux, ceux-ci ont été phasés dans le temps. Pour la saison 2026, il est proposé de commencer par :

- la fourniture et pose de la barrière d'entrée,
- la pose de garages à vélos et d'arceaux à vélos au niveau des sanitaires,
- le remplacement de la rampe d'accès Personne à Mobilité Réduite (PMR) et la terrasse du mobil-home PMR,
- le traçage de cheminements vélos.

Ces différents investissements sont susceptibles d'être accompagnés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais et par le programme Leader, au titre de la mobilité.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet d'aménagement du camping municipal l'Olympic,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les participations des financeurs (Département du Pas-de-Calais, Leader ...) les plus élevées possibles,

DIT que les crédits et recettes sont inscrits au Budget de l'année en cours.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjoint au Maire,

Pascal JOLIE.

#signature#